



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ISAE à 1 200 euros : c'est maintenant !

Lors de sa conférence de presse, hier, la ministre a maintenu le flou quant à l'engagement du gouvernement de revaloriser les enseignants du primaire.

Si elle a indiqué que l'indemnité des enseignants du primaire (ISAE) pourrait être augmentée « dans le courant du quinquennat » elle a, dans le même temps, indiqué que « le quinquennat suivant devrait être consacré à la revalorisation des enseignants du primaire ».

La ministre continue de promettre mais ne propose toujours rien de tangible. Mettre fin au déclassement salarial des enseignants du primaire est pourtant plus que jamais une urgence.

Faut-il rappeler que le montant actuel de l'ISAE est de 400 euros annuel soit 33 euros brut par mois ?

Il est grand temps de le porter à 1 200 euros, qui est le montant de l'ISOE perçu par les enseignants du second degré.

Les enseignants du primaire, recrutés au niveau de qualification Master, se singularisent par le temps de travail parmi les plus lourds et les salaires parmi les plus bas des pays de l'OCDE tout en exerçant eux aussi des missions de suivi des élèves et de rencontre avec les familles comme leurs collègues du second degré.

Il est temps de mettre fin à ces inégalités de traitement. Le SNUipp-FSU exige de la ministre qu'elle tienne ses engagements en triplant le montant de l'ISAE.

L'ISAE à 1 200 euros, à égalité de l'ISOE du second degré, c'est maintenant.

Paris, le 26 août 2015